

Commune de Champrond en Gâtine

<p style="text-align: center;">MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE</p> <p style="text-align: center;">A LA RESTRUCTURATION DE L'ECOLE</p>
--

REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de réception des offres : 17 janvier 2020 à 12 h.

1. **Objet de la consultation**

La présente consultation est organisée en vue de l'attribution d'un marché public de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration de l'école.

Lieu d'exécution : Ecole de Champrond-en-Gâtine – Place du Panama- 28240 Champrond-en-Gâtine

La part indicative de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage au projet comprend l'ensemble des études, honoraires et travaux liés à la réalisation de la structure et est de 500 000 € HT.

L'opération nécessite un recours obligatoire à l'architecte.

Calendrier prévisionnel : 15 mois

Phase conception : 3 mois d'études, y compris période de validation et d'échanges avec le maître d'ouvrage et consultation des travaux à compter de juin 2020.

Phase travaux : 1 mois de préparation + 10 mois de travaux à compter de septembre 2020.

Mise en service du bâtiment : juin 2021 au plus tard.

Les variantes sont autorisées + modalités d'exigence et de présentation des variantes.

Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Contenu de la mission de maîtrise d'œuvre

- Missions de base

- Etudes de 2 ou 3 esquisses
- Etudes d'avant-projet sommaire (APS)
- Etudes d'avant-projet définitif (APD)
- Dossier demande de permis de construire (DPC)
- Etudes de projet (PRO)

- Dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Visa des études d'exécution, plan de synthèses (VISA)
- Direction d'Exécution des contrats de Travaux (DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)

Mission complémentaire optionnelle (cette mission est à chiffrer et à détailler soit en montant en euros soit en pourcentage du montant des travaux , elle pourrait ne pas être retenue)

- Organisation de Pilotage et Coordination (OPC)
- Système Sécurité Incendie (SSI)
- Coût de Maintenance et d'Exploitation (CEM)
- Etudes Thermiques Dynamiques (ETD)

1. **Dossier de consultation des entreprises (DCE)**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- le présent règlement de consultation (RC)
- le cahier des charges
- le plan de situation

Le DCE est gratuitement mis à disposition sur le profil acheteur : amf28.org

1. **Déroulement de la consultation**

Une visite de site obligatoire devra être préalablement effectuée. Merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 02 37 49 80 20.

Les candidats seront reçus en mairie de Champrond-en-Gâtine, afin de présenter leur structure et répondre oralement aux questions des élus.

Condition de participation des candidats

L'équipe sera constituée d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes et devra justifier de compétences en restructuration d'école.

Les candidats qui participent à cette consultation s'engagent auprès du maître d'ouvrage :

- À mobiliser pour cette mission toute la compétence et les moyens nécessaires à la satisfaction des exigences formulées par le maître d'ouvrage dans son cahier des charges ;
- A solliciter des honoraires en rapport avec les prestations à effectuer ;
- A agir en toute transparence et loyauté à l'égard du maître d'ouvrage ;
- A travailler en toute neutralité et indépendance vis-à-vis des sociétés susceptibles d'intervenir ;
- A ne pas accepter de rémunération autre que celle convenue contractuellement avec le maître d'ouvrage.

Conformément à l'article 43 IV du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, les offres et candidatures parvenues hors délai seront éliminées et renvoyées à leur auteur.

Analyse des candidatures :

Conformément à l'article 51 de l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur s'assurera que les candidats puissent participer à la procédure de passation par des moyens propres à garantir qu'ils disposent de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public.

Examen des offres

La sélection des candidatures sera effectuée par la commission communale d'ouverture des offres.

Les critères d'attribution des offres sont les suivants :

- a) Réponse aux besoins : pertinence des propositions faites en réponse au programme de l'opération, des objectifs et contraintes avec prise en compte des problématiques environnementales et particulièrement les économies d'énergie : 25%
- b) Prix : 25%
- c) Qualité architecturale et technique : 25%
- d) Délai d'exécution : 25%

Après analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une négociation avec les 2 candidats les mieux disant ayant remis une offre conforme.

Attribution du marché public :

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 10 jours à compter de la date d'envoi de la lettre en R.A.R. signée par le pouvoir adjudicateur, les certificats et attestations prévus à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Une attestation d'assurance en cours de validité devra également être produite dans le même délai.

A l'issue de la consultation, il ne sera versé aucune prime aux candidats non retenus.

1. Contenu des plis

Les candidatures seront rédigées en langue française et exprimées en Euro.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

- Pièces de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail.

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux du type de ceux du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Justificatif de l'inscription au conseil de l'Ordre des Architectes ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des prestations de maîtrise d'œuvre exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux ;
- Indication des titres d'études et professionnels des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

- Pièces de l'offre :

Un projet de marché contenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat ;
- Un mémoire justificatif :
 - Des montants de rémunération, avec un tableau de répartition des honoraires entre cotraitants,
 - De la méthodologie d'intervention de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
 - Des délais d'exécution des différentes phases de conception et de réalisation.
- Les missions complémentaires feront l'objet d'un chiffrage distinct de la mission de maîtrise d'œuvre.
- Une affiche mettant en exergue 1 ou 2 projets significatifs réalisés par l'architecte avec vues en plan, des insertions, des photographies, ainsi que le coût des travaux, la surface et son année de réalisation.

1. Conditions d'envoi ou de remise des plis

- Transmission sur support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant la mention :

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DE CHAMPROND-EN-GATINE

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal. Il doit parvenir avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Mairie de Champrond-en-Gâtine

72 Grande Rue

28240 CHAMPROND-EN-GATINE

Avant le vendredi 17 janvier 2020 0 12 heures.

- Transmission par voie dématérialisée

Pour déposer une offre par voie électronique, le candidat doit s'assurer de répondre aux pré-requis techniques de la plateforme amf28.org

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique s'effectue dans les conditions définies par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

2. Clauses diverses

Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement se fait par mandat administratif.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global maximal de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement du titulaire.

Recours :

Compétence juridictionnelle pour toute contestation de la procédure :

Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS